

**SEANCE ORDINAIRE-**  
**Du 04/08/2015**

Le quatre aout deux mille quinze, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PREIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean Gilbert BAPSALLE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/07/2015

**Présents** : M BAPSALLE Jean Gilbert, M FILLIATRE Thomas, M LECOMTE Jean Michel, Mme BUSTIN Marie Christine, M LABADIE Daniel, M CORSELIS Robert, M ROULLEUX Maurice, Mme SABATIER QUEYREL Françoise, M PRADALIER Sébastien, Mme GOUBIL Isabelle, M MAURIG Alain, Mme CAPDAREST LASSERETTE Elisabeth, M. MANCEAU Jean-Pierre, DANEY Bernard, M FAUGERE Didier.

Absents représentés : Mme LEBLANC PUJOL Agnès par M FILLIATRE Thomas ; Mme FORESTIE Christine par M LABADIE Daniel ; M GUILLOT DE SUDUIRAUT Olivier par M BAPSALLE Jean Gilbert.

**Absent** : Mme SCHMITT Carine

**Invité** : M LINKE Aurélien (fonctionnaire territorial).

Mme SABATIER QUEYREL Françoise est désignée secrétaire de séance.

**Compte rendu du 09/07/15** : Monsieur le Maire indique que le compte rendu du 9 juillet n'ayant pu être finalisé compte tenu des délais et des vacances du personnel administratif, il sera présenté et soumis à l'approbation du CM lors de la prochaine réunion.

**D060-2015 : DROIT DE PREEMPTION URBAIN (D.P.U.)**

**Déclaration d'Intention d'Aliéner**

COMMUNE de PREIGNAC  
Séance du Conseil Municipal en date du 04/08/2015  
Reçu à la sous-préfecture de Langon le 06/08/2015.  
Nomenclature 2.3 Droit de préemption urbain.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°041-2015 en date du 28/05/2015, le Conseil Municipal a décidé de l'institution d'un droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones U, INA, IINA du Plan d'Occupation des Sols de la Commune.

Monsieur le Maire donne lecture des demandes d'intention d'aliéner reçues, situées dans ces zones là :

Date réception	Propriétaire	Notaire	Cadastre
10/07/2015	M et Mme HALLAD Alain 21 le Clos d'Espiet 33210 PREIGNAC	M° LALANNE Chantal 60 cours des fossés 33212 LANGON	Clos d'Espiet Section B n°1295 1186 m <sup>2</sup>
17/07/2015	Consort GOUTELLE	M° DEVEZE Edouard 37 cours du Mal FOCH 33720 PODENSAC	6 chemin du Gard Section B n°82, 83, 84, 85 1900 m <sup>2</sup>
28/07/2015	M MARTIN Michel 3 VC 5 lieu dit Rouquette 33210 PREIGNAC	M°DUBOST Pascale 53 Cours Sadi Carnot 33212 LANGON	Rue de l'égalité Section A n°1554, 1232 110 m <sup>2</sup>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **à l'unanimité des membres présents et représentés** de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles désignées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance à la date indiquée ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

**D061-2015 : PROJET DE CREATION D'UN MULTIPLE RURAL, DE LOGEMENTS ET D'UN ESPACE TIERS LIEUX POUR REDYNAMISATION COMMERCIALE DU CENTRE BOURG : délibération financière portant sur l'espace tiers lieux : demande de subvention au Conseil Régional.**

COMMUNE de PREIGNAC  
Séance du Conseil Municipal en date du 04/08/2015  
Reçu à la sous-préfecture de Langon le 06/08/2015.  
Nomenclature 7.5.3 autres.

Vu la délibération du Conseil Municipal n°069-2013 du 31 octobre 2013 fixant l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la réhabilitation de l'ancien cercle sis rue de la République dont les références cadastrales sont A 324 et 325 en un multiple rural, logements et espace tiers lieux dans l'optique d'une redynamisation du centre bourg nécessitera la réalisation de travaux importants.

Monsieur le Maire rappelle que le plafond d'aides publiques reste de 80 % du montant des travaux.

Il ressort des estimations réactualisées que le coût de réalisation totale de cette opération pourrait être de 1 465 383.66 € HT. Le Conseil régional d'Aquitaine est susceptible de financer une partie des aménagements intérieurs de l'espace tiers lieux dans le cadre de son programme « d'appel à manifestation d'intérêt » (AMI).

Compte tenu de l'incertitude actuelle pour l'obtention de certaines aides octroyées par les financeurs, le plan de financement prévisionnel actuel des travaux s'établit de la façon suivante :

• Aménagement et équipement de l'espace tiers lieux	40 000.00 € HT
AIDES FINANCIERES	
• Conseil Régional d'Aquitaine (40% sur 100 000 € maximum)	16 000.00 €
• Autofinancement	24 000.00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve le plan de financement prévisionnel des travaux tel qu'énoncé;
- Sollicite l'aide financière du Conseil Régional d'Aquitaine ;
- Donne pouvoir au Maire pour effectuer toutes les démarches utiles auprès des organismes financeurs;

Fait et délibéré en séance à la date indiquée ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- **Dénomination du tiers lieux :** Monsieur MANCEAU Jean Pierre trouve que ce terme de « tiers lieux » pour qualifier un espace partagé de travail est peu éloquent. Il estime qu'il sera difficile d'expliquer le concept en ces termes.
- **Commission d'appel d'offre :** Monsieur MANCEAU Jean Pierre regrette qu'il n'y ait pas de commission d'appel d'offre d'organisé tout en sachant que cela n'est pas obligatoire et que l'organisation d'une CAO entrainerait de fait le passage à une procédure d'appel d'offre. Il souhaite connaître les raisons pour lesquelles une nouvelle publication a été engagée. Monsieur le Maire répond que les lots électricité, peinture et charpente métallique sont infructueux.

- **Autorisation du droit des sols :** Monsieur MANCEAU Jean-Pierre demande si une Déclaration Préalable d'Ouverture de Chantier a été déposée par le propriétaire concernant les travaux de ravalement de façade effectué sur le logement « Boutique Jacqueline ». Il lui est répondu que les démarches légales ont bien été effectuées par cet administré dans ce cadre.

**La séance est levée à 18H45.**

BAPSALLE Jean Gilbert		SABATIER QUEYREL Françoise	
FILLIATRE Thomas		FORESTIE Christine (procuration Labadie)	
LEBLANC PUJOL Agnès (procuration Filliatre)		GOUBIL Isabelle	
LECOMTE Jean Michel		MAURIG Alain	
BUSTIN Marie Christine		GUILLOT DE SUDUIRAUT Olivier (procuration Bapsalle)	
LABADIE Daniel		DANEY Bernard	
CORSELIS Robert		MANCEAU Jean Pierre	
ROULLEUX Maurice		FAUGERE Didier	
PRADALIER Sébastien		CAPDAREST LASSERRETTE Elisabeth	